

1





L'Institut Saint-Louis célèbre cette année ses cent cinquante années de vie scolaire au cœur de la ville de Namur. Aujourd'hui, plus encore que par le passé, notre institution peut se prévaloir d'occuper une place prépondérante dans le secteur de l'enseignement.

L'histoire de notre école vous est proposée dans cet ouvrage. Elle est le résultat d'une recherche fouillée et soucieuse du détail au travers d'archives de l'Évêché et de l'école. En l'absence de documents fiables, nous avons privilégié l'incertitude des dates et des faits plutôt que de trancher au risque de tronquer la vérité.

L'historique est également apparu grâce à des documents privés aimablement prêtés par de nombreux Anciens. Qu'ils en soient ici remerciés.

La seconde partie de cet ouvrage vous invite à une promenade dans le passé, l'émotion, l'anecdotique et l'insolite de notre école.

L'histoire des bâtiments, en constante évolution, autant que l'accroissement permanent du nombre d'élèves, soulignent l'importance prise par l'Institut Saint-Louis au fil des ans. L'année 2003 ne représente pas un aboutissement mais elle préfigure un avenir riche et prometteur.

Les auteurs, Vincent Bruch & Marc-Albert Moriamé

Qui est saint Louis?



Statue de saint Louis conservée à l'Institut

Fils aîné de Ferrante de Gonzague, marquis de Castiglione, en Lombardie, Louis de Gonzague naît le 9 mars 1568; très jeune, il témoigne un penchant marqué pour la prière et pour la pénitence et, en 1585, après avoir renoncé à son droit d'aînesse en faveur de son frère Rodolphe et donc au pouvoir et aux richesses des Gonzague, il entre dans la Société de Jésus. En 1591, la peste éclate à Rome: Louis de Gonzague l'attrape en transportant un malade à l'hôpital sur son dos; en dépit d'une brève amélioration de son état, il meurt le 21 juin 1591, ayant à peine dépassé ses vingt-trois ans.

Impressionnés par la maturité de son jugement, certains pensent que Louis de Gonzague deviendra un jour général de la Compagnie de Jésus ; lui-même espère se consacrer aux missions d'outre-mer, mais la peste coupe court à tous ces espoirs. Dès que ce fléau se déclare, et bien que les odeurs nauséabondes le rendent malade, il sert dans les hôpitaux où s'entassent les mourants et où règnent l'obscénité et les blasphèmes.

S'il a gardé sa pureté intacte, son innocence n'est nullement de l'ignorance; la pruderie en ces jours est d'ailleurs impossible. Lui, dont la prière est si profonde, il ne veut jamais être un reclus, et tout comme il a su apaiser les querelles des princes, il sait se faire entendre de la plèbe romaine pour l'amener au repentir et à la confession.

Telles ont été les circonstances de la vie de Louis de Gonzague. Elles montrent la force de caractère qui dut être la sienne pour résister victorieusement à un aussi grand nombre de tentations. Mais le caractère humain réduit à lui-même n'aurait pas été suffisant : il aurait pu lui permettre de renoncer à ses titres et privilèges mais il n'aurait pas suffi à faire que sa mère, avant de mourir, vit sur un autel son portrait environné d'une auréole. Sa vie de prière ; sa lutte continuelle contre un orgueil qui, il le savait, conservait en lui des racines profondes ; sa réponse, jour après jour, à la grâce, tout cela le prépara à devenir le patron de tous les jeunes hommes. Saint Louis de Gonzague est fêté le 21 juin.

À l'origine de la création de l'Institut

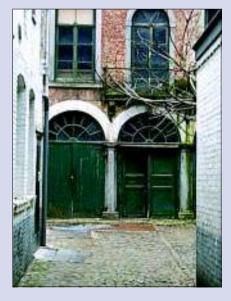
La deuxième moitié du xixe siècle apporte à Namur le développement d'écoles à caractère confessionnel en réaction au « doctrinarisme » opposé à l'esprit religieux. Ces écoles voient le jour pour répondre également au souci d'alphabétisation des enfants dont les parents peuvent se permettre la scolarisation.

C'est dans cet esprit qu'est créée l'école Saint-Louis en 1853. Monseigneur Dehesselle, Évêque de Namur, ouvre « un établissement où les enfants de la bourgeoisie namuroise pourraient recevoir à côté d'une éducation soignée, les premiers éléments de l'instruction et de la science de la religion. L'instruction, sans franchir les limites du programme de l'école primaire, sera une préparation aux humanités et aux études spéciales ».

Ce sont les bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines (xVII° s) dans la rue des Fossés (rue Émile Cuvelier) qui serviront aux ébats des premiers élèves de l'école primaire. Ils seront 42 lors de l'ouverture, le 2 mai 1853. Le personnel d'éducation tient en trois personnes, l'abbé Debras, directeur, et deux anciens élèves du petit séminaire appelés au diaconat à la prochaine ordination. Une cérémonie de distribution des prix présidée par Mgr. l'Évêque aura lieu le 20 août de la même année.

Voici donc planté le premier décor d'une école qui voit son nombre d'élèves augmenter rapidement. Ils sont en effet déjà 80 à fréquenter les classes durant l'année

L'ancien couvent des Ursulines à la rue des Fossés



École Saint-Louis Extrait du règlement de 1853

1. Le matin à 8 heures les élèves doivent se rendre à l'établissement pour y entendre la messe. Après la messe, étude des leçons pendant un quart d'heure, puis, classe jusqu'à 11 1/2 heures. Il y a un quart d'heure de récréation à 10 heures.

Après-midi, à 1 heure 3/4, étude des leçons, à l'école; à 2 heures jusqu'à 4.

Les leçons de musique et de dessin se donnent en été à 4 heures et en hiver à 11 heures.

- 2. Les élèves ne peuvent s'absenter d'aucun exercice ni y venir trop tard sans permission.
- 3. Ceux qui peuvent déjà faire un devoir chez eux doivent y travailler au moins une heure chaque jour.

L'heure d'étude est ainsi fixée.

Les jours de classe de 5 à 6.

Les jours de congé, de 2 à 3 pendant l'été; l'hiver, comme les jours de classe.

- 4. Le directeur se réserve la faculté de faire une visite aux élèves à l'heure fixée pour l'étude.
- 5. Tous les mois, les parents reçoivent un bulletin qui leur fait connaître la conduite et l'application de leurs enfants ainsi que les places obtenues dans les compositions. On invite les parents à tenir le directeur au courant de ce qui pourrait l'aider à bien conduire les enfants.
- 6. Il y a régulièrement congé le jeudi de chaque semaine après-midi. On donne un congé entier le 2 novembre et aux fêtes de St-Nicolas et de St-Louis de Gonzague.
 - Les fêtes assimilées aux dimanches sont : les quatre fêtes de précepte, le lendemain de Noël; les fêtes de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Purification et de l'Annonciation, le lundi de la Pentecôte, la Fête-Dieu et la fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre.

La semaine où tombe une de ces fêtes, il n'y a pas congé le jeudi après-midi.

- Il y a deux époques de vacances par an : la première commence le dimanche des Rameaux et finit le lundi du 1^{er} dimanche après Pâques; la seconde commence vers la fin du mois d'août et finit le 1^{er} octobre.
- 7. On désire que les élèves n'achètent pas d'autres éditions des livres classiques que celles adoptées dans l'école; qu'ils se procurent des cahiers lignés et n'apportent en classe ni règle, ni crayon, ni encrier.

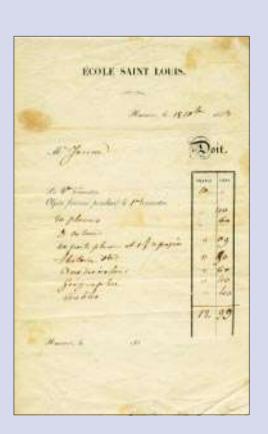
Le prix des objets classiques qui seraient fournis pendant le trimestre par l'établissement, est porté en compte sur une note que tous les parents reçoivent.

Les trimestres sont payables le 1er octobre, le 15 décembre, le 1er mars et le 1er juin.

Le directeur, F-I Debras scolaire 1853-1854. Aussi dès la rentrée suivante, le premier octobre 1854, l'école prend ses nouveaux quartiers dans l'ancien hôtel de Ponty situé au numéro 21 de la Grande Place (place Marché Saint-Rémy), un bâtiment acquis cinq mois plus tôt par l'Évêque.

On y accueille les enfants en demi-pension et dès la rentrée d'octobre 1857, les internes sont acceptés jusqu'à concurrence de 25. L'école compte alors plus de 120 élèves et le bâtiment devient exigu. Un nouveau déménagement est alors envisagé au moment où le directeur plaide pour une gestion collective: la charge jusque là supportée par une seule personne est lourde vu le déficit financier déjà enregistré.

Le journal « L'ami de l'Ordre » du 12 août 1860 signale que « l'établissement sera transféré dans le courant de la prochaine année scolaire. Le nouveau local, par l'élévation du sol, la bonne distribution des bâtiments et l'étendue considérable des cours et du jardin présente toutes les garanties de salubrité que l'on trouve à la campagne ».





L'hôtel de Ponty, Grande Place

Extrait du journal L'Ami de l'Ordre du sept avril 1853

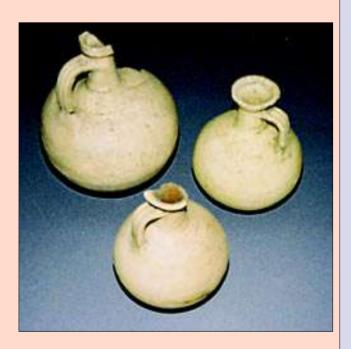
« On vient de distribuer le prospectus d'une nouvelle école pour garçons, fondée sous les auspices de Mgr l'Évêque. C'est avec de vifs sentiments de sympathie que l'on voit de jeunes prêtres de talent se consacrer aux modestes fonctions d'instituteurs et l'on se réjouira des heureux fruits qui en résulteront pour la bonne éducation de l'enfance. Les encouragements de la confiance publique ne manqueront pas aux dignes maîtres de l'école Saint-Louis ».

Un site archéologique du plus haut intérêt

« Les premiers travaux de construction de l'École Saint-Louis, rue Neuve, ont été signalés par une découverte du plus haut intérêt pour la Société Archéologique. En creusant les fondements, les ouvriers ont mis à jour tout un cimetière de l'époque romaine. On a déjà recueilli une quantité de vases de toutes formes ainsi que des pièces de monnaie. Les découvertes continuent à mesure que les travaux avancent. Les opérations sont suivies assidûment par les membres de notre Société Archéologique, à laquelle est réservé d'éclairer par ses savantes études au point de vue de notre antiquité namuroise ».

Extrait du journal L'Ami de l'Ordre du 21 janvier 1860

Ces découvertes seront suivies par d'autres en 1930. Des travaux effectués sur le site de Saint-Louis permettent de mettre à jour un ensemble impressionnant de vestiges archéologiques témoins de l'existence d'un cimetière gallo-romain datant du Haut-Empire, soit du 1^{er} au 3^e siècle de notre ère. Une grande partie de la collection est exposée au musée archéologique de Namur mais des vestiges sont également conservés à l'Institut.



Saint-Louis rétro en images

Le 29 avril 1859, François-Joseph Debras, directeur de l'École Saint-Louis, agissant en son nom pour la société de Saint-Louis établie à Namur par convention provisoire, conclut un contrat d'achat sous seing privé d'une propriété d'une contenance de 91 ares au numéro 3 de la rue Neuve (rue Pepin). Celle-ci comprend un corps de logis, un vaste jardin et des dépendances. L'entrée à rue s'ouvre sur une petite cour agrémentée d'un tulipier.

La société civile de Saint-Louis est constituée juridiquement le 28 juin 1859 pour une durée de 30 ans. L'acte de constitution prévoit que « le produit des rétributions exigées des élèves externes, ainsi que les bénéfices à réaliser sur le pensionnat seront après prélèvement de tous frais quelconques, y compris les traitements du directeur et des professeurs réglés par Monseigneur l'Évêque, répartis entre les actionnaires » dont les principaux sont respectivement l'évêque, le baron de Woelmont et le directeur.

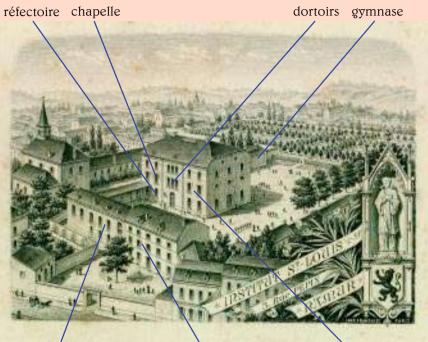
Les premiers travaux de construction débutent en janvier 1860. Un seul bâtiment imposant est érigé, l'actuel bloc des études « La Motte ». Cette appellation est liée au dénivelé existant entre la rue et l'espace occupé par ce bâtiment. Elle rappelle l'occupation antérieure par le comte de Namur, cette butte étant vraisemblablement coiffée d'une tour ceinturée de palissades en bois. Ce nouveau bâtiment permet l'accueil d'un nombre croissant d'élèves tant externes qu'internes. Le bâtiment est partiellement aménagé pour la rentrée scolaire d'octobre 1860.



Plan de ville en 1878, avec les trois emplacements successifs de l'école



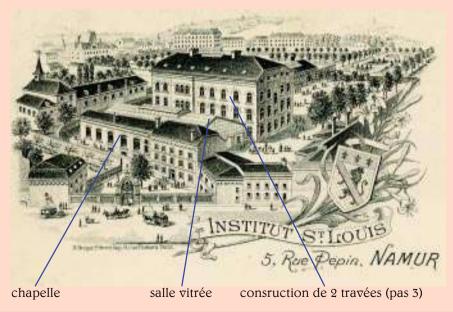
Avant 1900



bureau du directeur chambres des professeurs

classes

En 1903





On dénombre déjà 195 élèves dont 50 internes en 1868. Aussi, l'école s'attache-t-elle dès 1869 les services de cinq religieuses de la Charité qui « veillent à la partie ménagère de l'établissement, soignent les linges et les vêtements des enfants, remplissent enfin tous les détails relevant de la sollicitude maternelle ». Une deuxième construction vient agrandir l'espace habitable des professeurs pensionnaires dans les années 1880 et, dans le même temps, un gymnase est construit dans la cour, à l'avant du bloc des études. L'école fait également l'acquisition d'une maison voisine et prend le numéro 5 comme adresse officielle.

Mais l'école connaît également des désillusions car la concurrence de l'école des Frères et surtout du collège des Jésuites engendre un manque à gagner comme en témoigne cette lettre rédigée en 1872 par un administrateur à l'attention du directeur : « En reconduisant mon aîné au collège Notre-Dame de la Paix, j'y ai vu de véritables bébés que les parents amenaient comme internes. D'un autre côté, vous savez que les Révérends Pères acceptent nos élèves externes alors qu'ils ont encore deux années d'études à passer à l'école Saint-Louis. Dans ces conditions, il est tout à fait impossible que notre établissement puisse se soutenir financièrement ; il devient, du reste, d'une inutilité complète ; en ma qualité d'administrateur et d'actionnaire de la société dite de Saint-Louis, j'en demande la liquidation ».

En réaction à cet état de fait, l'école ouvre en 1881 une classe de $6^{\rm e}$ latine avec 29 élèves. Elle ne sera pas suivie





Le gymnase : vue extérieure prise du jardin et vue intérieure



Photo Piron, Namur.

Les jardins

En 1859, l'école Saint-Louis fait l'acquisition d'un terrain de près d'un hectare de superficie. L'ensemble de la propriété est alors essentiellement un grand jardin composé d'espaces très diversifiés et séparés par des grilles.

Ce jardin sera d'abord amélioré au fil des ans et servira même de décor pour une exposition horticole. En remerciement, les organisateurs offriront à l'Institut un bassin d'agrément circulaire qui sera aménagé derrière la salle des fêtes.

Mais ce splendide jardin sera progressivement amputé au profit de la construction de nouveaux bâtiments.









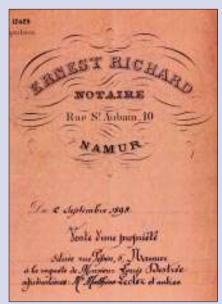
immédiatement des autres classes d'humanités, les élèves devant poursuivre leurs études au collège des Jésuites. En 1886. l'École Saint-Louis devient l'Institut Saint-Louis.

Ce sursaut sera de courte durée car les charges financières deviennent trop lourdes à supporter. Le 7 juin 1898, à la demande des actionnaires, le tribunal civil de Namur prononce la liquidation de la Société de Saint-Louis. La vente publique de la propriété et de son contenu a lieu le 2 septembre de la même année. Cinq prêtres, chanoines de la Cathédrale, en deviennent propriétaires. L'Institut peut alors poursuivre son œuvre, soutenu par l'évêché.

En 1903, lors de son cinquantième anniversaire, l'Institut peut se prévaloir d'importantes améliorations et constructions : le bloc des études est agrandi de deux travées supplémentaires tandis que la cour de récréation est couverte d'une élégante verrière (la salle vitrée). L'Établissement affiche également sa prospérité par la construction à rue d'un portail d'entrée de style gothique couronné d'un tympan triangulaire qui abrite une statue de saint Louis. Un splendide tulipier de Virginie, une essence rare dans nos contrées, agrémente la cour d'entrée.

Le grand jardin est partiellement amputé au profit de la construction d'une riche salle des fêtes. De style Louis XV, toute en moulures, elle accueillera toutes les grandes manifestations de l'Institut, depuis les pièces de théâtre et les représentations de gymnastique suédoise jusqu'au







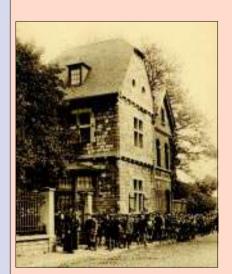




Le parc Saint-Fiacre







Les élèves internes gagnent l'entrée du parc par la rue Léanne, un dimanche dans les années 1930.



Un an après l'acquisition du merveilleux parc, les élèves de l'Institut au grand complet posent pour la photo souvenir. Nous sommes en 1922.

Situé à l'emplacement d'un fort de défense militaire de la fin du XVII^e siècle, le parc Saint-Fiacre acquis en 1921 pour l'Institut Saint-Louis est une ancienne carrière au relief accidenté. Nivelé en 1947 après des manœuvres de l'armée belge, il restera le lieu de détente favori des internes.





banquet jubilaire de la fondation ou encore une eucharistie de communion. Mais durant la première guerre mondiale, les Allemands occupent l'Institut qui servira d'hôpital de campagne tandis que les cours se poursuivent à « Saint-Jacques ». À leur départ, les Allemands laisseront de nombreux dégâts, notamment au niveau de la décoration de la salle des fêtes.

En 1919, la ville de Namur cède un espace à rue comprenant quatre immeubles et des dépendances en échange d'une parcelle de terrain située derrière la salle des fêtes. Ces bâtiments abriteront deux classes provisoires ainsi que les chambres et les bureaux des abbés. Deux ans plus tard, trois prêtres font l'acquisition d'un splendide espace situé derrière la gare, le parc Saint-Fiacre, et mettent ainsi à disposition des internes un nouveau jardin, en partie boisé, de plus de trois hectares.

Depuis la liquidation de la Société civile de Saint-Louis en 1898, l'Institut et ses dépendances sont donc la propriété de prêtres mandatés par l'évêché qui décide, en 1923, de transférer l'ensemble des biens au profit de l'association sans but lucratif « Institut Saint-Louis à Namur » nouvellement créée

Des travaux d'aménagement comme ceux de 1925 pour deux infirmeries et une salle de bains sont réalisés. En 1927, le gymnase est converti en deux classes : il trouvera place dans l'ancien magasin (les dépendances) d'un immeuble situé en bordure de rue.

La célébration du 75° anniversaire en 1928 fait germer de nouveaux projets qui se concrétiseront en 1930 : construction d'un bloc scolaire moderne à trois niveaux répondant mieux aux aspirations pédagogiques de l'époque, exhaussement du bâtiment abritant la chapelle qui passera à l'étage supérieur pour laisser la place au réfectoire actuel avec, en sous-sol, de nouvelles cuisines, allongement de la salle vitrée et surhaussement du fond pour un escalier monumental donnant accès à la chapelle et aux dortoirs. Un autre escalier relie la salle vitrée à la nouvelle porte d'entrée, l'actuel numéro 7 de la rue Pepin.

L'année 1935 verra l'amorce du cycle complet des humanités avec l'ouverture de la classe de 5° gréco-latine. Une première promotion de rhétoriciens sortira en 1940.











Piron, Namur.

Le couvent des Capucins



Le couvent sur le plan en relief réalisé par les Français en 1746.



L'entrée du couvent au début du XX^e siècle - dessin de Henri Bodart



Les loges funéraires de la crypte.

C'est en 1585 qu'apparaissent les premiers couvents dans notre pays. Les qualités de simplicité, de pauvreté et de désintéressement dont font preuve les premiers Capucins sont à l'origine de la rapide croissance de l'Ordre, d'ailleurs soutenu par les archiducs Albert et Isabelle.

La demande d'installation des Capucins à Namur remonte à 1603 et reçoit un écho favorable du magistrat de la ville. Au mois d'août 1605, les Archiducs amortissent, au profit des Capucins, un terrain nécessaire à l'édification de leurs église et cloître.

Le couvent connaîtra de nombreuses vocations de sorte qu'une autorisation d'agrandir est accordée en 1646. Deux ans plus tard, la construction d'une nouvelle église est entamée. L'ouvrage comprend également une vaste crypte voûtée. Les bombardements de 1704 endommagent sérieusement l'église et le couvent mais ce n'est qu'en 1748 qu'une restauration profonde des bâtiments est opérée en même temps que la construction de deux ailes basses qui enserrent un petit cloître. De hauts murs en pierre bleue clôturent la propriété.

Après avoir échappé en 1783 à l'Edit de Joseph II visant à supprimer les couvents et monastères, les biens ecclésiastiques des Capucins sont séquestrés après l'annexion de nos territoires par les révolutionnaires français en 1795. Les religieux se séparent, les uns gagnant l'étranger, les autres acceptant l'ordre séculier et le service en paroisse. L'église du couvent devient alors le siège du tribunal criminel du département d'Entre-Sambre et Meuse et les cellules monacales sont transformées en cellules de prison.

Les anciens bâtiments des religieux sont abandonnés en 1876 par l'administration pénitentiaire pour être occupés par l'orphelinat de la Commission d'assistance publique jusqu'en 1936. L'Institut Saint-Louis acquiert une grande partie de la propriété en 1939. Les travaux d'égouttage entrepris permettront de mettre à jour la crypte de l'église. Celle-ci servira par la suite de cave à pommes de terre. Pour l'anecdote, signalons aussi que le vin de l'Institut fut emmuré dans les loges funéraires avant l'arrivée des Allemands en 1940.

Aussi, dès 1938, l'Institut caresse le projet d'agrandir la cour de récréation avec l'achat du terrain de l'orphelinat voisin (l'ancien couvent des Capucins). Mais pour mener à bien ce projet, l'école devra acquérir également les bâtiments de l'ancien couvent, à l'exception d'une partie des biens et de l'Impasse que se réservera la Ville. Cette nouvelle acquisition entraînera aussi un échange de terrain avec la Ville. L'ancien orphelinat est aussitôt affecté au logement des sœurs et des servantes : c'est « le quartier des sœurs ».

La guerre déclarée le 10 mai 1940 provoquera le départ immédiat des élèves, du personnel domestique ainsi que de la plupart des professeurs rappelés sous les drapeaux. Le 14 mai, l'autorité militaire ordonne la fermeture de l'établissement qui rouvrira ses portes le 27 mai avec un personnel réduit. Mais en février 1944, l'armée allemande réquisitionne le bâtiment des dortoirs, la cuisine avec ses dépendances, les réfectoires et les parloirs pour le personnel militaire des chemins de fer.

Une moitié des élèves de l'internat trouvera refuge chez les sœurs de Notre-Dame tandis que plusieurs classes provisoires, une cuisine et un réfectoire sont aménagés dans l'ancien couvent des Capucins. L'ordre de fermer l'école tombe à Pâques de la même année.

La date du 18 août 1944 restera gravée dans la mémoire des Namurois : les bombardiers américains détruisent par erreur la ville basse. L'Institut Saint-Louis n'échappe pas aux bombes et le bâtiment des classes construit en 1930 ainsi que les maisons à rue s'effondrent sous les bombes. Un domestique trouvera la mort.











Photo Piron, Namur.

Photo Piron, Namur.













POUR LES PARENTS SOUCIEUX DE L'AVENIR DE LEURS FILS: celui du choix de l'Institution où leurs enfants trouveront, à côté d'une forte éducation chrétienne, une formation intellectuelle et morale les préparant soit aux humanités, soit aux études supérieures et universitaires.

Un nœud de communications ferroviaires de premier ordre,

une région des plus pittoresques de la Belgique, un centre urbain que l'industrie n'a pas envahi, voilà Namur où, pour résoudre le problème cidessus, l'Autorité épiscopale a créé et développé, depuis 1853, l'Institut Saint-Louis dirigé par les prêtres du diocèse. La rentrée 44 s'effectuera le 2 novembre dans des conditions difficiles. L'achat dès 1945 d'une partie en ruines de la propriété voisine des sœurs de Sainte-Julienne permet d'élaborer un plan d'ensemble pour la reconstruction. En attendant le payement des dommages de guerre, plusieurs projets ambitieux sont envisagés. En fin de compte, seule la construction d'un nouveau bâtiment pour les classes primaires et pour le logement des abbés est entamée dès 1946. Le bâtiment des classes est officiellement inauguré le 7 juillet 1948. Dans le même temps, une nouvelle jonction par le grand hall et les escaliers est créée avec les maisons à rue subsistant du bombardement. L'une d'elles sera rehaussée pour former un ensemble architectural cohérent.

En 1950, la section des humanités latin-mathématique est ouverte à l'essai puis rapidement fermée tandis qu'en 1951, « l'adoption » des classes primaires est acceptée par la Ville avec contrôle de l'État. L'Institut vivra aussi des heures difficiles lors de « la guerre scolaire » avant de connaître un avenir meilleur avec le « pacte scolaire ».

C'est en 1960 qu'un autre projet de construction voit le jour pour rencontrer le souhait d'un meilleur confort à l'internat. Ce bâtiment prendra la place des constructions vétustes de l'ancien orphelinat avec un nouvel échange de terrain avec la Ville. Inauguré le 30 juin 1961, il offre un logement individuel par chambrette aux aînés, deux nouvelles classes au rez-de-chaussée, un local pour les enseignants et un bloc sanitaire moderne. Quatre ans plus tard, la salle des fêtes confirme sa double destination suite au réaménagement en salle de gymnastique. La chapelle de l'Institut sera modernisée en 1968 et un nouvel autel y sera consacré. Des laboratoires de sciences et de langues seront également édifiés à l'arrière du bloc Lemineur (nouvelle appellation du bâtiment des primaires en l'honneur de l'abbé Lemineur, proviseur). Enfin, cinq classes seront également construites et occupées dès 1971 dans le jardin, à l'arrière du nouveau bâtiment des internes.

Jusque 1970, le nombre d'élèves en primaire reste plus élevé que dans le secondaire. Par la suite, l'augmentation rapide du nombre d'élèves en humanités amènera de nombreuses transformations intérieures : les dortoirs du bloc « La Motte » laisseront progressivement la place à de nouvelles classes vu la diminution du nombre d'internes. Une salle de gymnastique est aménagée en 1974 dans l'étude des petits





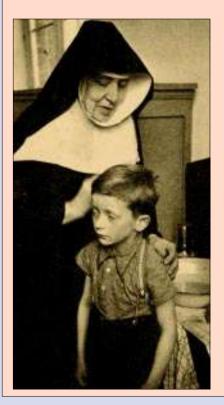




Page de gauche : feuillet d'information de 1936

L'internat

Au début des années 1950, quelque 130 internes forment encore une bonne partie de la population scolaire de l'institut. Un week-end sur deux. l'ensemble de la communauté est présent à l'école. Le programme de la journée du dimanche est le suivant : deux messes, une « basse » et une « grand messe » célébrée par le directeur et chantée par la chorale « la scola », une heure d'étude suivie d'une sortie à Saint-Fiacre ou d'une promenade, ici à la citadelle de Namur, avec en fin d'après-midi une séance de cinéma dans la salle des fêtes. Après le souper, c'est le « Salut » à la chapelle suivi de l'étude avant le coucher.

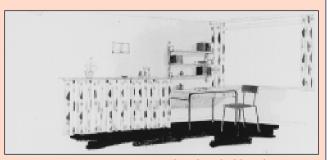




1950 : le dortoir du bloc la Motte.



1950 : le couloir des dortoirs du bloc Lemineur.



1961 : une chambre du bloc des internes

Des religieuses veillent au bien-être des petits dans le dortoir situé au \mathscr{Z} étage du nouveau bâtiment (bloc Lemineur). Elles ont également en charge l'infirmerie située dans le bâtiment de l'ancien couvent des Capucins.

tandis que les derniers dortoirs sont reconvertis en classes. Dès 1976, l'Institut envisage la construction de nouvelles classes primaires dans le jardin des abbés afin de laisser davantage de place au secondaire dans le bloc Lemineur. La construction d'une salle des sports à l'emplacement des bâtiments détruits en 1944 est également à l'étude. L'inauguration de l'ensemble en 1978 coïncidera avec la célébration du 125° anniversaire de la fondation de l'Institut.

Le nombre d'internes diminuant rapidement, tout comme le nombre d'abbés, on assistera à la transformation des chambres en classes, ce qui nécessitera de lourds travaux d'aménagement. De nombreux locaux de classes sont ainsi progressivement créés. Enfin, le grand hall est transformé en salle d'étude. Afin de compléter la nouvelle installation des classes primaires, un chalet est érigé en 1985 dans le jardin en fond de cour de récréation.

En 1988, le parc Saint-Fiacre est doté d'une infrastructure sportive de premier ordre permettant la pratique du sport dans des conditions optimales. Mais la physionomie de l'Institut connaîtra encore un sérieux bouleversement lorsque les murs de l'ancienne salle des fêtes s'écrouleront en 1995, minés par un violent incendie résultant de travaux entrepris au niveau du chauffage. Les ruines du bâtiment ne pouvant supporter une reconstruction, la décision d'édifier une nouvelle salle de gymnastique à deux niveaux est prise. L'inauguration aura lieu en 1996.

Depuis lors, mis à part l'aménagement des cours de récréation et l'ajout de préaux, l'Institut ne connaîtra plus de nouvelles constructions mais veillera à un permanent embellissement de ses locaux. Il est vrai que le parcours immobilier après 150 années aura répondu aux exigences du nombre et du confort de l'ensemble de la Communauté scolaire de l'Institut. Aujourd'hui, plus de 2.000 élèves et membres du personnel franchissent quotidiennement la porte de notre vénérable Établissement. Ils étaient 45 lors de la fondation en 1853.





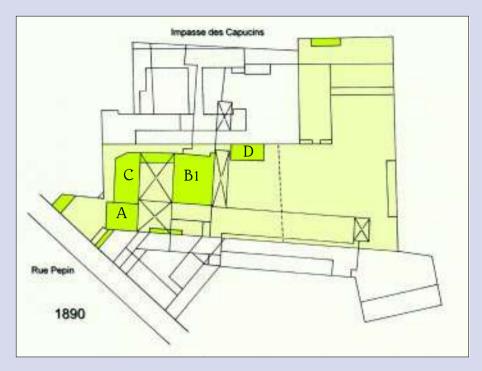


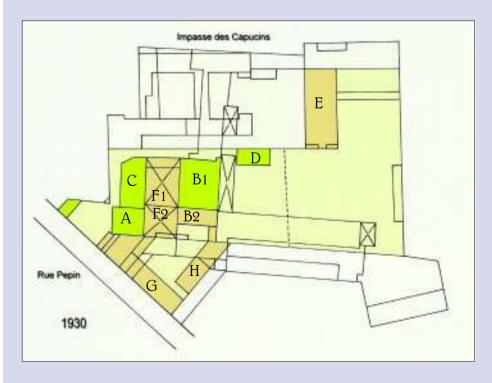












Hors propriété de l'Institut





Préaux

A. Logement et bureaux des abbés (1859)

B1. Bloc des études - La Motte et Internat (1859)

B2. Allongement bloc La Motte (1903)

C. Logement (±1880) - Chapelle (1903) - réfectoire (1930)

D. Gymnase (± 1880)

E. Salle des Fêtes (1903) et salle de gymnastique (1930)

F1. Salle vitrée (1903)

F2. Allongement salle vitrée (1930) *G. Logement des abbés* (1919)

H. Bloc des études (1930)

I. Couvent des Capucins (1938)

J1. Bloc des études Lemineur, internat et logement des abbés (1948)

J2. Classes et laboratoires du secondaire (1968)

K. Internat et classes du secondaire (1961)

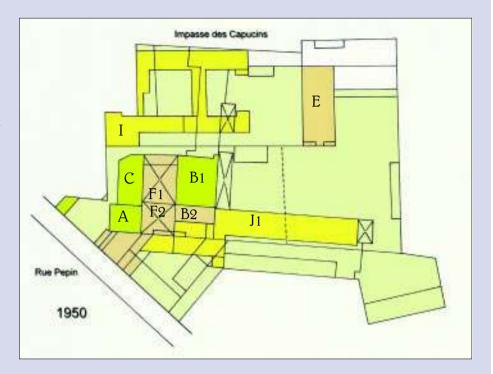
L. Classes du secondaire (1970)

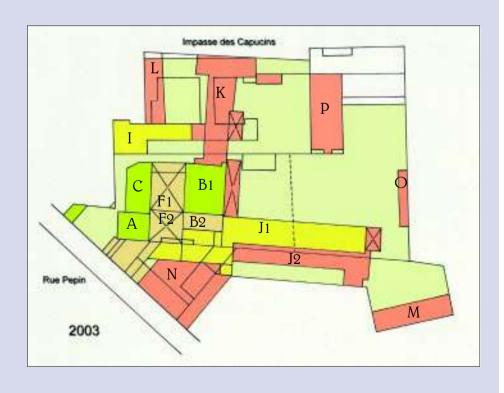
M. Bloc du primaire (1978)

N. Salle des sports (1978)

O. Chalet du primaire (1985)

P. Salle de gymnastique (1996)





En ce 3 mai 2003, journée du 150° anniversaire de sa fondation, l'Institut Saint-Louis est toujours administré par un Pouvoir Organisateur constitué en ASBL. En additionnant l'ensemble de ses composantes, élèves, enseignants, membres de la direction, personnels éducatif, administratif et ouvrier, l'école recense 2074 personnes. La majorité de la population scolaire est issue du centre ville et de sa périphérie proche mais également des communes limitrophes. Tous ces élèves ont la qualité d'externe.

L'Institut se compose d'un enseignement primaire avec 535 élèves, dont 246 filles, répartis sur 24 classes. L'encadrement est assuré par 33 enseignants, une secrétaire et un directeur. La deuxième composante de l'Institut est constituée par les 1361 élèves de l'enseignement secondaire, parmi lesquels 597 filles, répartis sur 56 classes. L'encadrement est assuré par 113 enseignants, six éducateurs, cinq secrétaires et un staff de direction composé d'un directeur aidé d'un directeur-adjoint, d'un attaché de direction et de trois coordonnateurs de degré. La gestion financière de l'ensemble de l'Institut incombe à un économe

Depuis plus de quinze ans, notre Institution a développé une culture de participation à la bonne gestion de l'école en créant des organes de réflexion intégrant des membres du Pouvoir organisateur, de la direction, des personnels enseignant, éducatif, administratif et ouvrier avec une présence active de parents représentant les associations du primaire et du secondaire. Des lieux de rencontre et de réflexion réunissent également les élèves. L'enseignement secondaire propose des combinaisons de nombreuses options d'étude à partir de la troisième année : le latin, le grec, les sciences économiques, les sciences et l'éducation physique. D'autres options supplémentaires sont également proposées dès la cinquième année avec notamment la géographie, les langues modernes et les mathématiques.

Depuis 1853, l'Institut a doublé son espace de vie mais sa population a grossi dans des proportions nettement plus importantes (voir encart à droite).

Aujourd'hui encore, la réputation de l'Institut Saint-Louis est grande au cœur de la ville de Namur. Elle est le fruit du travail réalisé par les générations qui s'y sont succédées.

L'Institut Saint-Louis en 2003



Années	Nombre
jubilaires	d'élèves
1853	42
1878	186
1903	201
1928	346
1953	537
1978	1016
2003	1896

Les auteurs tiennent à remercier plus particulièrement deux anciens élèves : Dominique FRANÇOIS qui a réalisé bénévolement la conception graphique de l'ouvrage et Pierre PIRON, photographe, qui a prêté et autorisé la reproduction de nombreux documents photographiques.

Les auteurs remercient également le personnel du service imprimerie de la province de Namur, et son directeur, Monsieur Pierre GOFFE.





Diffusion PUN Rempart de la Vierge, 13 B-5000 Namur Tél. 081 72 48 84

Sorti des presses de l'Imprimerie provinciale en avril 2003.



ISBN : 2-930378-06-9 Dépôt légal : D/2003/9725/6

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photocopie, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

Si, malgré les recherches entreprises en matière de copyright, des personnes, organismes ou institutions pouvant faire valoir des droits subsistent, ils sont invités à prendre contact avec l'éditeur.